

batz sur mer

et ses villages

KERVALET • TRÉGATÉ • KERMOISAN • ROFFIAT

2022
Le ♥ qui Batz



PAGE
4

URBANISME

Dispositif
« AMI cœur de bourg »

PAGE
8

TRAVAUX

Le point sur les travaux
de la route de
la Pigeonnière

PAGE
10

DOSSIER

Focus sur le
Centre Municipal
de Santé

 batz sur mer

HIVER 2021 - N°48

Magazine d'informations municipales

Sommaire

EDITO DU MAIRE > P3

URBANISME / ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE > P4

- Batz-sur-Mer retenue dans le cadre du dispositif AMI Cœur de bourg / cœur de ville
- Bientôt un nouvel aménagement paysager pour le grand rond-point de Kermoisan
- Le guichet solaire vous conseille pour produire votre propre énergie renouvelable
- Nouveau : des bacs à marées sur les plages de Batz-sur-Mer

ACTION SOCIALE / AFFAIRES SOCIALES > P6

- Logements sociaux : les critères d'attribution et les étapes à suivre
- En projet : les déjeuners intergénérationnels du mercredi
- Semaine Bleue : une première édition réussie et appréciée par nos Aînés !
- Nos Aînés à la fête !

FINANCES / TRAVAUX / VOIRIE / ÉCONOMIE LOCALE > P8

- Le point sur les travaux de la route de la Pigeonnière
- La vie des professionnels batziens

DOSSIER > P10

- Focus sur le centre municipal de santé de Batz-sur-Mer

ENFANCE / JEUNESSE / AFFAIRES SCOLAIRES > P12

- Félicitations aux nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants
- Aide aux devoirs : appel aux bénévoles
- Au restaurant scolaire c'est bon, c'est bio et c'est local
- Passeport du civisme : c'est parti !

SÉCURITÉ / SPORT / VIE ASSOCIATIVE > P14

- Retour sur l'opération de déminage de la baie du Manerick
- Sécurité routière : de nouveaux aménagements pour réduire la vitesse
- Yoga, focus sur une activité en plein essor
- La salle des sports à nouveau disponible

CULTURE / TOURISME > P16

- Office de tourisme : les projets pour l'année 2022
- Saison culturelle 2021 : une belle année festive et culturelle malgré la Covid
- Deux Hashtags d'or pour la communication de Batz-sur-Mer !

VITE LU > P18

- 2022 année électorale
- « le  qui Batz », nouvelle identité visuelle 2022
- Christelle GIRARD, nouvelle Directrice Générale des Services

INFOS MUNICIPALES / ÉTAT CIVIL > P19

- Batz en Bulles, l'édition #2 a débuté
- État Civil

Magazine d'informations municipales #48 Hiver 2021

Directrice de la publication :

Marie-Catherine LEHUÉDÉ, maire
Mairie de Batz-sur-Mer / 34, rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer

Rédacteur en chef : Frédéric SAUTON,
directeur de la communication
et de la promotion du territoire

Textes et crédits photographiques :
ville de Batz-sur-Mer, sauf mentions contraires

Diffusion : 4 500 exemplaires

Création & impression : La Mouette Communication
La Baule - 02.40.60.20.10

Ne pas jeter sur la voie publique

Dépôt légal : décembre 2021

Imprimé sur papier issu
de forêts durablement gérées



Illustration couverture : matchadesigns.com

Vos services municipaux

HÔTEL DE VILLE

34, rue Jean XXIII, Tél. 02.40.23.92.25.,
mairie@mairie-batzsurmer.fr,
www.batzsurmer.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h, samedi de 9h à 12h.

URBANISME ET SERVICES TECHNIQUES

26, rue Vaucourt-Singer
mairie@mairie-batzsurmer.fr
Urbanisme : Tél. 02.40.23.56.01.
Services Techniques : Tél. 02.40.23.56.00.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h. Fermeture le mardi après-midi et le jeudi matin. Ouvert le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h.

CCAS

34, rue Jean XXIII, Tél. 02.40.23.77.40.
(accueil sur RDV)
ccas@mairie-batzsurmer.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

11, rue de la Plage, Tél. 02.40.23.89.51.,
mediatheque@mairie-batzsurmer.fr,
www.mediatheque.batzsurmer.fr

OFFICE DE TOURISME

25, rue de la Plage, Tél. 02.40.23.92.36.,
office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr,
www.ot-batzsurmer.fr

GROUPE SCOLAIRE ALAIN BOUTLE

Ecole : 4, rue Alain Boutle,
Tél. 06.33.51.49.38.

Restaurant Scolaire : rue Alain Boutle,
Tél. 02.40.23.90.29.

École privée Sainte-Marie et Saint-Pierre :
2, rue de Trémondais, Tél. 02.40.23.92.16.

ESPACES JEUNES « LA HURLETTE »

Impasse la Hurlette, Tél. 02.40.23.18.36.
jeunesse@mairie-batzsurmer.fr

CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS

Rue Vaucourt-Singer, Tél. 06.99.52.14.85.,
centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

de 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 18h30
Rue Alain Boutle, Tél. : 06.07.98.28.50.

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

1, place de la Gare
(siège social en mairie)
- Horaires d'accueil téléphonique et physique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h
- Horaires de consultations : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi matin de 9h à 13h.
Tél. 02.40.23.77.12
cms@mairie-batzsurmer.fr

POLICE MUNICIPALE

1, rue de Kerbouchard,
Tél. 02.40.23.91.99.

CAP ATLANTIQUE

(déchets, eau, assainissement...)
www.cap-atlantique.fr



Chères Batziennes, chers Batziens,

Le dossier de ce magazine est consacré au nouveau centre municipal de santé qui a ouvert ses portes à la fin du mois de septembre. La désertification médicale, qui s'étend au-delà des frontières communales sur la presqu'île, était au centre des préoccupations de nos concitoyens lors de la campagne électorale 2020, et nous l'avons fléchée comme priorité n°1 de notre mandature. Cela n'aura pas été un projet simple à faire aboutir : il aura fallu beaucoup de travail, de persévérance et de volonté pour que ce centre voit le jour, et je remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce projet. Le personnel du centre, y compris les médecins généralistes, est salarié par la commune et les recettes liées aux consultations sont intégralement reversées au budget communal. Ce nouveau modèle d'offre de santé fonctionne depuis plus d'un an, avec succès, à Saint-Brévin-les-Pins. Les premiers mois d'activité à Batz-sur-Mer démontrent que le besoin était réel, avec des agendas déjà remplis sur plusieurs semaines, ce qui va nous conduire à recruter un troisième médecin généraliste en janvier. Nous travaillons par ailleurs à attirer des spécialistes pour que ceux-ci viennent faire des vacances dans le quatrième cabinet.

Comme vous pourrez le constater au fil de ces pages, les autres dossiers et projets n'ont pas été oubliés pour autant. Je suis ravie que plusieurs initiatives se soient concrétisées, ou aient été initiées, au profit de nos aînés et de nos enfants, et en faveur du lien intergénérationnel, si capital dans notre société actuelle.

Nous travaillons d'ores-et-déjà aux projets à venir. Certains d'entre eux s'inscriront dans l'AMI Cœur de bourg, dispositif qui nous permettra d'obtenir des subventions. Rénovation et extension de la salle des Sports, devenir de la maison FRÉOUR qui vient d'être acquise par la commune, devenir du bâtiment de l'ancien cinéma, évolution de la médiathèque, préservation de notre patrimoine immobilier et historique, dynamisation du commerce..., sont quelques-uns des dossiers que nous commençons à initier.

L'année 2021 s'achève, une autre va débiter. Elle sera placée sous une nouvelle identité visuelle, en couverture de ce magazine, qui valorise nos richesses patrimoniales et les symboles qui fondent notre attachement commun et partagé pour notre belle commune, que nous soyons résidents principaux ou résidents secondaires. Un nouveau slogan, « Le  qui Batz », nous accompagnera tout au long de cette année que je vous souhaite la plus heureuse possible.

Malheureusement, comme l'an passé, la crise sanitaire nous empêchera d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Je profite donc de cet édito pour, au nom du conseil municipal et des agents municipaux, vous adresser mes meilleurs vœux pour l'année 2022 !

Marie-Catherine LEHUÉDÉ

Maire de Batz-sur-Mer

3^{ème} vice-présidente de Cap Atlantique

en charge de la Culture, de l'enseignement musical
et des équipements culturels d'intérêt communautaire



VOTRE CONTACT

Bruno Schmit ▶

PREMIER ADJOINT

 Reçoit sans rendez-vous **tous les lundis de 14h à 17h** et sur rendez-vous **les jeudis de 9h à 12h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25.).

 Vous pouvez également lui envoyer un mail à : **bruno.schmit@mairie-batzsurmer.fr**

BATZ-SUR-MER



retenue dans le cadre du dispositif AMI cœur de bourg / cœur de ville

Piloté par le département de Loire-Atlantique, le contrat « cœur de bourg / cœur de ville » a pour objet d'accompagner les projets de requalification urbaine dans le domaine de l'habitat, de la transition écologique, des mobilités, des services et commerces de proximité... Bruno SCHMIT, premier adjoint en charge de l'urbanisme, de l'environnement et du cadre de vie, nous en détaille les contours.

QU'EST-CE QUE L'AMI CŒUR DE BOURG ?

BS : ce dispositif départemental va se concrétiser par la signature d'un contrat pluriannuel entre la commune et le département de Loire-Atlantique, dans lequel des actions et projets de revitalisation du cœur de bourg seront identifiés. La candidature de Batz-sur-Mer a été retenue juste avant l'été par le département. C'est une excellente nouvelle car cela va nous permettre d'obtenir des aides financières non négligeables pour mener à bien nos différents projets, et ce pendant plusieurs années.

QUELS TYPES DE PROJETS POURRONT ENTRER DANS CE CADRE ?

BS : il est encore trop tôt pour être exhaustif. Car la première étape est de créer, avec l'aide d'un cabinet d'études spécialisé, un plan-guide actions qui aura pour objet de définir et de préciser les opérations d'investissement que nous souhaitons mener durant les prochaines années en termes d'aménagements. Cependant, on peut préciser que le dossier de candidature que nous avons présenté reprend la plupart des objectifs et des projets portés par l'équipe municipale pour l'évolution future du cœur du bourg de Batz, comme la mise en valeur paysagère et culturelle de la « maison FRÉOUR », la réhabilitation de l'ancien cinéma afin de lui donner une nouvelle vocation, ainsi que des actions en faveur du commerce, de la végétalisation et la requalification d'espaces publics, avec places, parkings, afin d'aller vers un meilleur partage de l'espace entre les voitures, les vélos et les piétons.



La maison FRÉOUR
il y a plusieurs dizaines d'années

LES DOMAINES FLÉCHÉS PAR LE DÉPARTEMENT DANS LE DISPOSITIF CŒUR DE BOURG.

- ▶ La réhabilitation et la restructuration de l'habitat, dans le cadre du développement de l'offre sociale, ce qui peut inclure le logement des travailleurs saisonniers,
- ▶ La transition écologique, opérations de renaturation d'espaces artificialisés et projets innovants qui concourent à la transition énergétique,
- ▶ Le développement commercial, dont la réouverture de commerces vacants,
- ▶ La facilitation des mobilités, dont aménagements cyclables, zones de circulation apaisée,
- ▶ La mise en valeur de l'identité architecturale et patrimoniale du cœur de bourg,
- ▶ Le développement de services au public : équipements, services publics, offre culturelle, sportive et de loisirs.

BIENTÔT UN NOUVEL AMÉNAGEMENT PAYSAGER POUR LE GRAND ROND- POINT DE KERMOISAN



Avec le double objectif de mettre en valeur les richesses et l'histoire de la commune et de marquer l'entrée du bourg de Batz, un projet d'aménagement paysager de l'anneau central du grand giratoire de Kermoisan a été imaginé par les élus et les services municipaux. Cet aménagement comportera notamment des éléments décoratifs (cabines jaunes, muret en pierre, saline, plages et grandes silhouettes de paludiers...) ainsi que différents espaces végétalisés. Ce nouvel aménagement, qui a fait l'objet d'une convention avec le département de la Loire-Atlantique, verra le jour durant le premier semestre 2022.



LE GUICHET SOLAIRE

vous conseille pour produire votre propre énergie renouvelable

L'énergie solaire représente l'énergie renouvelable ayant le plus fort potentiel de développement sur le territoire de Cap Atlantique. Mis en place avec plusieurs partenaires (SYDELA, Atlantsun, Alisée, la Chambre d'Agriculture et le Département de Loire-Atlantique), le Guichet solaire est un service qui permet à chacun de savoir s'il est intéressant ou non d'installer des panneaux solaires sur son toit pour produire sa propre énergie renouvelable (électricité ou eau chaude).

LE GUICHET SOLAIRE CIBLE TOUTES LES TOITURES DU TERRITOIRE

Il s'adresse à tous les propriétaires de toiture, qu'ils soient particuliers, entreprises, agriculteurs. Un locataire peut aussi demander une simulation pour pouvoir en discuter avec son propriétaire.

Il doit permettre aux personnes intéressées par des projets d'énergie solaire, de franchir le pas en levant les principaux freins :

- la difficulté à évaluer la rentabilité de l'installation,
- la crainte du démarchage abusif,
- la complexité des démarches administratives (tarifs d'achat, raccordement, urbanisme...),
- la méconnaissance des technologies : solaire thermique pour produire son eau chaude, solaire photovoltaïque pour vendre ou autoconsommer sa propre électricité, etc.,
- la méconnaissance des possibilités techniques.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Guichet Solaire s'appuie notamment sur le cadastre solaire développé et mis à disposition par le SYDELA. Celui-ci permet d'estimer le potentiel d'une toiture à partir de son adresse :

- surface / inclinaison / orientation,
- quantité d'énergie (électricité ou eau chaude) produite,
- coût,
- rentabilité.

Ces éléments sont simulés pendant un rendez-vous avec un professionnel puis restitués sous forme de note d'opportunité. Un accompagnement personnalisé est ensuite proposé.

Contact Espace FAIRE au 02.40.08.03.30, de 9h à 12h et de 14h à 17h ou www.info-energie-paysdelaloire.fr/nous-contacter

NOUVEAU DES BACS À MARÉES SUR LES PLAGES DE BATZ-SUR-MER

La commune a installé cinq bacs à marées sur les plages de la Govelte, Valentin, Saint-Michel, le Dervin et Casse-Caillou. Ces bacs permettent aux promeneurs de ramasser et déposer les déchets laissés par les marées.

Quels types de déchets peuvent y être déposés ?

Les déchets plastiques, les emballages, les masques chirurgicaux, le verre, les métaux, les cordages et filets, les polystyrènes et le caoutchouc.

Les déchets à ne pas y déposer !

Attention, il ne s'agit pas de poubelles de plage !

Merci de ne pas déposer de sacs poubelles, des déchets alimentaires, des déjections d'animaux ou encore des produits dangereux. Pour ces déchets nous vous invitons à utiliser les poubelles traditionnelles.

La laisse de mer (algues, coquillages...) et les bois non peints doivent également être laissés sur le sable.

L'info en + les déchets des bacs à marées sont collectés par les services municipaux. Ces bacs à marées sont installés de septembre à mai.





VOTRE CONTACT

Françoise Coquard ▶

SECONDE ADJOINTE

 Reçoit sans rendez-vous **tous les lundis de 9h à 12h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25.).

 Vous pouvez également lui envoyer un mail à : françoise.coquard@mairie-batzsurmer.fr

LOGEMENTS SOCIAUX

les critères d'attribution et les étapes à suivre

Un logement social est un logement construit avec l'aide de l'Etat et soumis à des règles précises de construction, de gestion et d'attribution. Les loyers sont réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources. À ce jour, Batz-sur-Mer compte 166 logements sociaux gérés par des organismes HLM.

UN DISPOSITIF ENCADRÉ PAR LA LOI

Pour pouvoir prétendre à un logement social, il faut respecter deux conditions essentielles fixées par la loi :

- des conditions de ressources
- et avoir la citoyenneté française (ou posséder un titre de séjour régulier).

L'attribution doit par ailleurs veiller au respect de la mixité sociale et prendre en compte la diversité des demandes.

Mme COQUARD, en tant qu'adjointe aux affaires sociales, peut proposer des candidats uniquement pour les logements sociaux réservés « Mairie ». Au sein du parc social, d'autres logements sont réservés par la Préfecture pour les personnes dans des situations particulières (victime de violences conjugales, en situation de handicap, hébergée, etc.) et par Action logement pour les salariés d'entreprises de 10 salariés ou plus. La répartition des réservataires varie selon les programmes immobiliers et leurs financements.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DE MA DEMANDE ?

- 1/. Il vous faut d'abord déposer votre demande auprès des communes, des bailleurs sociaux ou de l'Espace Habitat Social à Nantes, ou directement en ligne sur www.demandelogement44.fr
- 2/. Celle-ci est ensuite vérifiée et enregistrée. Dans un délai d'un mois maximum, vous recevrez une attestation



d'enregistrement pourvue d'un numéro unique. Ce numéro vous permettra de suivre l'état de votre demande.

- 3/. Lorsqu'un logement se libèrera, s'il correspond à votre demande et que votre dossier répond aux différents critères, il sera examiné en commission d'attribution logement*. Celle-ci étudie plusieurs dossiers, au minimum trois, pour chaque logement et statue sur un rang d'attribution. Le candidat dont le dossier est retenu peut accepter ou refuser la proposition. S'il la refuse, le logement sera proposé au candidat arrivé en seconde position.

* Cette commission est composée de 6 membres désignés par le conseil d'administration de l'organisme bailleur, plus le maire de la commune ou son représentant.

Informations le CCAS est à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre démarche, identifier les types de logements auxquels vous pouvez prétendre et vous aider à accomplir les démarches (02.40.23.77.40 ou ccas@mairie-batzsurmer.fr).

Rendez-vous sur www.demandelogement44.fr pour faire votre demande en ligne.

EN PROJET :

les déjeuners intergénérationnels du mercredi

Françoise COQUARD et Catherine SORIA, adjointes, travaillent sur le projet d'accueillir le mercredi midi un certain nombre d'âinés de la commune au restaurant scolaire afin de déjeuner en compagnie des enfants fréquentant l'accueil de loisirs. Les objectifs sont multiples : il s'agit de permettre aux personnes âgées, et parfois isolées, de recréer du lien social entre elles, mais aussi de favoriser le lien intergénérationnel, en permettant des échanges entre nos seniors et les enfants.

Une idée simple pour rompre la solitude et favoriser les échanges entre les générations !

Ce projet sera finalisé au cours du premier semestre 2022, et les conditions pratiques, tarifs et le nombre de places seront déterminés prochainement.

Cela vous intéresse ?

Vous pouvez d'ores-et-déjà contacter Hélène BASLÉ au 02.40.23.78.34. (helene.basle@mairie-batzsurmer.fr).



© Freepik

SEMAINE BLEUE

une première édition réussie et appréciée par nos Aînés !



En octobre 2021, la nouvelle municipalité a décidé de réorganiser la Semaine Bleue au profit des Aînés de la commune âgés de plus de 65 ans. Plusieurs animations et ateliers placés sous le signe du bien-être, du plaisir et de la convivialité ont ainsi été proposés et ont rencontré un grand succès.

UNE JOURNÉE « BIEN-ÊTRE »

34 personnes ont pu profiter des bienfaits et conseils prodigués par des intervenants qualifiés locaux : découverte des huiles essentielles, avec Pascale MILLEREAU, découverte des fleurs de Bach, avec Sylviane DELEUZE, massage bien-être, avec Corinne SIBILLE, et séance de Shiatsu, avec Régis CAMPISI. Certains ont ciblé une seule activité, tandis que d'autres ont participé à l'ensemble des activités proposées. De nombreux participants ont salué le caractère agréable, relaxant et convivial de cette journée et ont sollicité la reconduction de l'évènement l'année prochaine.



Tout était prêt, mais en raison du rebond épidémique, nous ne pourrons malheureusement pas organiser le traditionnel « Goûter des Aînés » prévu en début d'année. Nous en sommes profondément désolées ! Soyez assurés que le CCAS reste aux côtés de tous ceux qui en ont besoin. Nous espérons nous réunir tous ensemble aussi rapidement que possible pour célébrer la fin de la crise sanitaire et la convivialité retrouvée, quand la situation sanitaire le permettra.

L'info en + pour commencer l'année 2022, les aînés originaires de Batz-sur-Mer actuellement en EHPAD au Croisic, à Batz-sur-Mer et au Pouliguen, recevront un assortiment de confiseries et de chocolats, distribué par les élus de la commune.



LA CROISIÈRE S'AMUSE

Après un transport en autocar organisé par la commune, 40 Batziens ont pu profiter d'une météo clémente pour découvrir la richesse patrimoniale et naturelle de la région nantaise au travers d'une croisière commentée d'1h45, « l'Erdre et ses châteaux ».





VOTRE CONTACT

Michel Kerdoncuff ▶

TROISIÈME ADJOINT

 Reçoit sans rendez-vous **tous les jeudis de 9h à 12h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25.).

 Vous pouvez également lui envoyer un mail à : michel.kerdoncuff@mairie-batzsurmer.fr

LE POINT SUR

les travaux de la route de la Pigeonnière

Au regard de l'état de la chaussée existante et des problématiques liées à la vitesse des véhicules, mais aussi du flux important de véhicules dans ce secteur résidentiel, la nouvelle municipalité a souhaité prioriser la rénovation de la route de la Pigeonnière. Ce projet a été partagé avec les riverains concernés lors d'une réunion d'informations organisée en septembre par la mairie.



LES OBJECTIFS DE CES TRAVAUX

- > Favoriser les modes de déplacement doux (piétons et vélos),
- > Réguler la vitesse de circulation des véhicules,
- > Prendre en compte les différents usages de cette rue (riverains des rues adjacentes, artisans de la zone Prad Velin, circulation de passage vers Le Croisic, passage de tracteurs en lien avec l'activité des paludiers...),
- > Maintenir une offre de stationnement sur les côtés dans la rue,
- > Remettre à niveau, moderniser et enfouir les réseaux,
- > Végétaliser la rue afin de l'embellir.

LA NATURE DES TRAVAUX

Démarrés en octobre par Cap Atlantique, les premiers travaux ont consisté à renouveler une partie du réseau d'eaux pluviales qui était vétuste. Le SYDELA est en cours d'intervention afin d'effacer l'ensemble des réseaux aériens. Les travaux d'aménagement de la voirie devraient suivre au printemps.

Afin de respecter les différentes réglementations en vigueur l'ensemble du tronçon sera traité ainsi :

- Un trottoir piétons de chaque côté de la rue,
- Des places de stationnement longitudinal (23 places au total, dont une pour les personnes à mobilité réduite) ponctuées d'espaces végétalisés,
- Deux bandes de chaucidou pour la circulation des vélos,
- Une bande centrale pour les véhicules, avec une circulation dans les deux sens,
- Un plateau surélevé, réalisé à l'entrée de la rue côté rond-point, permettant de « casser » la vitesse des véhicules entrants,
- L'ensemble de la rue sera limité à 30 km/h.

Sauf aléas de chantier, ces travaux devraient s'achever en juillet 2022.

En fonction des contraintes liées à l'avancement du chantier, et pour garantir la sécurité des usagers et des équipes intervenantes, la circulation des véhicules route de la Pigeonnière sera temporairement passée en sens unique ou en alternat, ou encore barrée selon les nécessités.

LA VIE DES

professionnels batziens

CHANGEMENT DE GÉRANT POUR PRESQU'ILE PAYSAGE



Après 20 années d'activité Franck GRILLITSCH a cédé la gérance de son entreprise de créations et d'aménagements paysagers « **PRESQU'ILE PAYSAGE** » à l'un de ses salariés, Simon SAVARY, qui continuera l'activité sur la même lignée que son prédécesseur.

L'adresse de l'entreprise reste inchangée : Za du Poull'go, 27, route du Poulgot, 06.36.47.12.47., presquilepaysage@orange.fr

Cependant, Franck GRILLITSCH conserve son activité de service à la personne pour l'entretien de jardins chez les particuliers sous l'enseigne « **PRESQU'ILE JARDINS** ».

Les deux entreprises partagent le même bâtiment. Coordonnées : ZA du poull'go, 27, route du Poulgot, 02.40.23.75.04. / 06.61.33.75.04., presquilejardins@orange.fr

L'HEURE DU GOÛTER DÉMÉNAGE

Après bientôt trois années d'existence, « **L'HEURE DU GOÛTER** » a pris un nouveau tournant, et a déménagé à quelques mètres. En entrant dans la boutique, on y découvre un univers entier d'ustensiles et d'ingrédients pour la pâtisserie, et des ustensiles de cuisine de marques renommées pour particuliers et professionnels. La boutique propose également de nombreuses saveurs Bio de thés, d'infusions, de matés, et de chocolats, ainsi que des produits d'hygiène, d'entretien, et d'hydratation écoresponsables... Plus de quatre-mille références sont ainsi disponibles.

LHDG : 7272, rue de la Gare. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h, ainsi que le dimanche de 10h à 12h30. 07.67.27.00.85., contact@lheure dugouter.fr / Instagram : @l.heure.du.gouter Tiktok : @lheure dugouterbatz / Facebook : @lheure dugouter



ISS 44 A DÉMÉNAGÉ RUE DE GAULLE

Installé depuis 2009 rue Jean XXIII, Mickaël DECORTE vient de déménager son commerce, « **INFORMATIQUE SERVICES & SOLUTIONS 44** », rue De Gaulle. Il propose aux particuliers

et professionnels ses services de réparation, maintenance, vente et conseils en matière informatique (ordinateur de bureau, PC portable, imprimante, tablette, smartphone et réseaux & internet).



ISS 44 : 19, rue De Gaulle, 02.40.23.42.86. ou 06.10.50.42.39., iss44.fr, contact@iss44.fr, du lundi au vendredi, de préférence sur RDV en période de Covid.

L'ANNEXE BIO

Une superette de produits Bio et naturels a ouvert durant l'été au 4, rue de la Gare, dans l'une des cellules commerciales de l'ancienne salorge. Vous y trouverez fruits et légumes de saison Bio, épicerie sucrée, salée, boissons, vins courants et fins et produits d'entretien, tout cela labellisé AB. Idée cadeau pour les fêtes notamment, elle propose une vaisselle en bambou très colorée issue du commerce équitable.

L'ANNEXE BIO : 4, rue de la Gare. Horaires d'ouverture actuels : mardi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et 15h30 à 19h.



DEFLOW'S CBD SHOP

« **DEFLOW'S CBD SHOP** » est un concept store où le bien-être, l'art et la culture se mélangent autour des infusions plus gourmandes les unes que les autres. Vous pourrez prendre le temps de découvrir des semences paysannes (KoKopelli), une gamme d'huiles et de compléments alimentaires, de produits cosmétiques et de bien-être. Retrouvez également des accessoires pour fumeurs et des vaporisateurs, une street-gallery, des vêtements et accessoires de jeunes créateurs.

8, rue de la Gare. Ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 10h à 13h et de 16h à 20h. Le samedi de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 13h. Tél. : 06.59.87.95.52.

COURS DE FRANÇAIS COLLÈGE/LYCÉE PAR EMMANUELLE PETIT



Emmanuelle PETIT, ancien professeur de français en lycée, propose ses services pour du soutien et du renforcement scolaire, l'aide aux devoirs, la méthodologie et la préparation aux épreuves du bac et des concours.

Contact : emma.noun@hotmail.fr 06.72.84.91.49.

FOCUS SUR le centre municipal de santé de Batz-sur-Mer



Chacun aura constaté dans sa vie quotidienne que la désertification médicale gagne du terrain en presqu'île. Face à ce constat partagé, la nouvelle municipalité batzienne avait pris un engagement fort : accueillir aussi rapidement que possible des médecins généralistes à Batz-sur-Mer. Engagement tenu, avec l'ouverture du centre municipal de santé batzien à la fin du mois de septembre 2021 !

EN QUOI LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ BATZIEN SE DISTINGUE-T-IL D'UN CABINET MÉDICAL TRADITIONNEL ?

MCL : cela est totalement différent : les médecins et secrétaires médicales sont salariées par la commune dans le cadre d'un contrat de trois ans. Les recettes liées aux consultations sont donc intégralement versées au budget de la commune, et aucun loyer n'est perçu puisque le centre est accueilli dans un bâtiment communal.

COMMENT ONT-ÉTÉ RECRUTÉES LES DEUX MÉDECINS ?

MCL : via la procédure classique de recrutement dans la fonction publique territoriale. Une annonce a été publiée et nous avons organisé des entretiens. Les deux médecins généralistes ont d'ailleurs toutes deux des attaches fortes avec la commune. Et je peux vous annoncer aujourd'hui qu'un troisième médecin va être recruté. Il commencera les consultations début janvier.

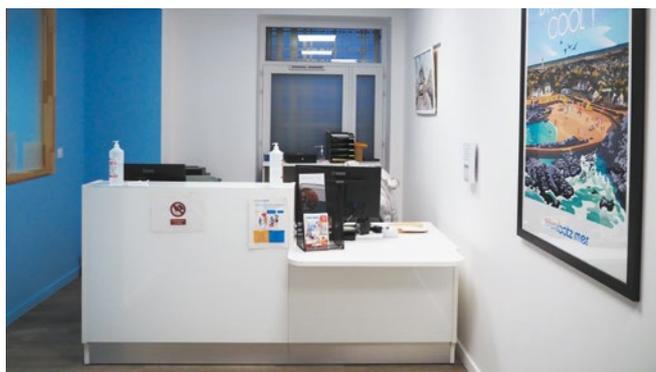
COMMENT FONCTIONNE LE CENTRE DEPUIS SON OUVERTURE ?

MCL : très rapidement les plannings des médecins ont été complets sur plusieurs semaines ! C'est donc un succès total qui, au regard de la désertification médicale du territoire, n'est d'ailleurs pas surprenant. D'un point de vue technique et administratif ce dossier est très-très complexe : la commune de Saint-Brévin-les-Pins, qui a ouvert un tel centre fin 2020, nous a bien aidés et je remercie le maire Yannick MOREZ et

ses équipes. Cependant, qui dit dossier complexe, dit multiples difficultés à gérer les unes après les autres : nous avons fait le choix de démarrer le plus rapidement possible afin de répondre à l'attente de la population, et quelques détails et difficultés techniques ont été réglés depuis l'ouverture. D'autres sont en cours de résolution.

QUEL EST L'IMPACT SUR LE BUDGET COMMUNAL ?

MCL : fatalement cela a conduit à une augmentation de la charge salariale communale, puisque nous avons quatre nouveaux salariés et bientôt cinq. Cette augmentation est toutefois à mettre en miroir avec les recettes générées par les consultations qui sont versées intégralement au budget communal. Les médecins ne touchent pas de commission, mais simplement un salaire. À terme, nous espérons équilibrer dépenses et recettes. Mais au-delà des chiffres, ce qui me réjouit en tant que maire c'est que chaque jour des Batziens me remercient de cette initiative et me disent être heureux de pouvoir bénéficier à proximité de chez eux d'une offre de médecin généraliste. J'estime que les deniers publics sont bien utilisés lorsqu'ils sont mis au service du public !



LES INFOS EN +

- 1/ Les médecins interviennent également auprès des personnes âgées à l'EHPAD de Batz-sur-Mer.
- 2/ Les visites à domicile sont possibles, mais seulement sur le territoire de Batz-sur-Mer.
- 3/ Le centre municipal de santé n'est pas exclusivement réservé aux Batziens, chacun peut prendre rv.
- 4/ Le centre compte un total de quatre cabinets. Dans les mois à venir, il est envisagé de mettre à disposition le quatrième cabinet pour des vacations ponctuelles de spécialistes. Des premiers contacts ont été pris, notamment avec une rhumatologue.
- 5/ **Le saviez-vous ?** Nos médecins peuvent intervenir sur des plaies et pour des sutures, moyen d'éviter le déplacement jusqu'aux urgences de Saint-Nazaire.

LES ACTEURS

du centre municipal de santé de Batz-sur-Mer

Dr Lucie FERRARI & Dr Célia PROVOST



Les médecins assurent les consultations de suivi de médecine générale, de pédiatrie et de gynécologie. Chaque jour, des rendez-vous sont réservés pour les urgences (fièvre, traumatisme, plaie, accident de travail...) accessibles en appelant le secrétariat. Dans le cas d'une urgence vitale, nous vous rappelons qu'il est recommandé d'appeler le 15.

Un **troisième médecin** est en cours de recrutement à l'heure du bouclage de ce magazine. Il devrait débuter ses consultations en janvier 2022.

Deux secrétaires médicales assistent les médecins, notamment pour la prise de rendez-vous.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Centre Municipal de Santé de Batz-sur-Mer/1, place de la Gare (halte ferroviaire / siège social en mairie) / Tél. : 02.40.23.77.12. / cms@mairie-batzsurmer.fr

Prise de rendez-vous possible sur www.doctolib.fr

Horaires d'ouverture du CMS :

> Horaires d'accueil téléphonique et physique :

- Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h30
- Le samedi matin : 9h - 12h

> Horaires de consultations :

- Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 19h
- Le samedi matin : 9h - 13h

LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ EN CHIFFRES

4

> cabinets médicaux, sur 170 m² de surface

Entre **1 200** et **1 500**

> c'est le nombre moyen de patients que peut prendre chaque médecin en patientèle.

3

> c'est le nombre moyen de consultation par heure en cabinet et par médecin en « vitesse de croisière ».

+ de 1 000

> c'est le nombre de consultations entre le 27 septembre et le 27 novembre.

+ de 330

> c'est le nombre de déclarations de médecin traitant réalisées sur la même période.

111 447.78€

> c'est le coût de la rénovation du bâtiment pour l'adapter à un usage médical, y compris l'ameublement et le matériel médical. Dont **62 666€** de subventions (**36 200€** de DETR (Etat) et **26 466€** de la Région Pays de la Loire au titre de la mobilisation pour le déploiement de nouveaux projets de MSP, la structuration et l'animation territoriale de l'offre de soins de proximité).





VOTRE CONTACT

Catherine Soria ▶

QUATRIÈME ADJOINTE

Reçoit sans rendez-vous **tous les mercredis de 9h30 à 12h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25.).

Vous pouvez également lui envoyer un mail à : catherine.soria@mairie-batzsurmer.fr



FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX ÉLUS du Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) constitue un lieu d'apprentissage de la démocratie par l'engagement individuel et collectif. Il a pour vocation d'apporter aux enfants une connaissance de la vie locale et des institutions, par une réflexion et une collaboration avec les élus, les services municipaux et les associations.

QUEL EST LEUR RÔLE ?

Les conseillers municipaux enfants sont des acteurs de la vie locale et les représentants de tous les enfants de Batz-sur-Mer. Ils participent à la conception et à la réalisation de projets définis en commun avec les élus référents. Chaque enfant élu au CME s'est engagé à assister aux différentes réunions et à être le relais entre ses camarades, son école et le conseil municipal des adultes. Les élus du CME sont aussi conviés aux différentes cérémonies ou événements organisés par la collectivité.

QUI SONT-ILS ?

Le CME compte 13 membres élus de CE2, CM1 et de CM2 domiciliés sur la commune.

École publique Alain BOUTLÉ : Marius BUREAU, Shanone BERTIN, Gabin TRILLAUD, Dario INGRAO HORIOT BRAUN, Maliya ST CLAIRE, Emma BUREAU, César LEBRETON, Adèle GIGAUT et Lilou CHICOUENE.

École privée Sainte-Marie/Saint-Pierre : Timothé GERVOT, Thimotée ANCEMENT et Louann RIVALANT.

École Saint-Aubin à Guérande : Landry CHALM.

COMMENT TRAVAILLENT-ILS ?

Le mandat de conseiller municipal des enfants dure 18 mois. Les enfants se réunissent au sein de différentes commissions thématiques sur un rythme d'une réunion deux fois par mois, les mardis soirs (hors vacances scolaires). Le CME est encadré par l'animatrice jeunesse Lucie BEAUMET, par Catherine SORIA, adjointe à l'enfance-jeunesse et aux affaires scolaires, par des conseillers municipaux et par le maire.

Un compte-rendu de leurs travaux sera régulièrement fait dans les pages de ce magazine municipal.

AIDE AUX DEVOIRS : appel aux bénévoles

En 2022, la municipalité souhaite relancer le dispositif abandonné depuis plusieurs années de l'aide aux devoirs. L'objectif est d'apporter une aide aux élèves scolarisés du CP au CM2 à l'école publique ou à l'école privée, identifiés par les équipes pédagogiques et qui seraient en difficulté d'apprentissage.

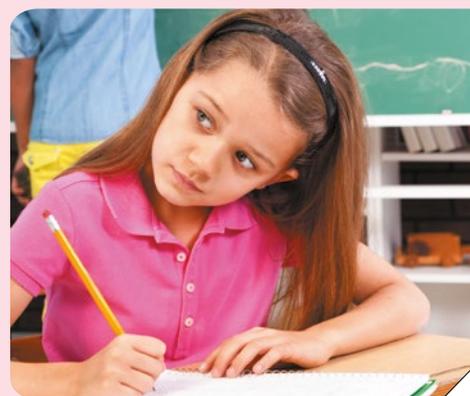
Nommés « Goûters Lecture », ces séances d'accompagnement, mixant aide aux devoirs, jeux, et goûter, seront animées par des bénévoles et seront organisées deux fois par

semaine après la classe au sein du restaurant scolaire.

Afin de pouvoir accueillir et prendre en charge les enfants, nous avons besoin de constituer une équipe de bénévoles.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe ?

N'hésitez pas à appeler : **Hélène BASLÉ** au 02.40.23.78.34., helene.basle@mairie-batzsurmer.fr, ou à prendre contact avec **Catherine SORIA**.



AU RESTAURANT SCOLAIRE...

c'est bon, c'est bio et c'est local

Chaque jour, une centaine de repas sont préparés au restaurant scolaire et sont servis en self pour les élémentaires et en service à table pour les maternelles. La municipalité a renouvelé le marché public en septembre en renforçant certains critères afin d'améliorer la qualité des repas. Premier bilan avec Catherine SORIA, adjointe à l'enfance-jeunesse et aux affaires scolaires, et Catherine LE CALLO, responsable du restaurant scolaire.

APRÈS QUELQUES MOIS, QUEL BILAN TIREZ-VOUS DU NOUVEAU MARCHÉ DE RESTAURATION SCOLAIRE ?

CSO : ce nouveau marché nous a permis de privilégier le Bio et les produits labellisés. Ainsi, suivant une étude réalisée depuis le début de l'année scolaire nous avons analysé la composition des repas : 100 % comprennent au moins un produit Bio, 70% au moins deux produits Bio et 37 % au moins trois ou quatre produits Bio. Par ailleurs 50% possèdent le label Bio, plus de 60% des protéines animales servies sont labellisées et 78% des accompagnements (légumes et céréales) sont Bio. Nous avons également privilégié les circuits courts et la livraison en barquettes inox dans un objectif évident de développement durable. Nous sommes ainsi en avance sur la loi EGALIM qui vise à rendre accessible une alimentation saine et durable pour tous les consommateurs de restauration collective et impose donc un certain nombre de critères en matière de restauration scolaire.



QUELS SONT LES RETOURS DES ENFANTS ?

CLC : très bons ! Ils apprécient la diversité des repas qui, tout en permettant de développer leurs goûts, restent bien appétissants pour les enfants. La qualité des repas servis s'est améliorée notamment avec plus de produits Bio et produits issus de circuits courts, mais aussi des produits labellisés Bleu Blanc Cœur, AOP, Label Rouge et PSC (pêche durable). Notre prestataire élabore lui-même certains plats et un repas végétarien est servi chaque semaine. Nos plats sont préparés par notre prestataire et réchauffés par les agents de restauration sur site.

LA PAROLE AUX CONSOMMATEURS !

*"c'est meilleur qu'avant,
ça a plus de goût"*

Gabin, 10 ans
École A.BOUTLE

*"les nuggets de blé,
c'est super bon !"*

Tom, 8 ans
École Sainte-Marie-
Saint-Pierre

*"j'aime bien la viande et
quand il y a des frites !"*

Solan, 4 ans
École Sainte-Marie-
Saint-Pierre

*"Les légumes sont super
bons, surtout les carottes
au cumin et les purées"*

Emma, 10 ans
École A.BOUTLE

PASSEPORT DU CIVISME :

c'est parti !

Nous vous en avons parlé dans les précédents magazines, le Passeport du Civisme a officiellement été lancé en début d'année scolaire !

Ce dispositif permet d'inciter les enfants de CM1-CM2 des deux écoles de Batz-sur-Mer, de manière ludique et pédagogique, à s'investir dans la vie de la cité, au service des autres, de les sensibiliser au civisme et aux valeurs importantes que sont la mémoire, la solidarité, le patrimoine, la protection des citoyens et la préservation de l'environnement et de favoriser le lien intergénérationnel.

Au cours de l'année scolaire, avec l'aide d'ambassadeurs et l'accompagnement des équipes pédagogiques, les enfants seront amenés à participer à différentes actions collectives et individuelles qui sont détaillées dans un livret spécialement édité. Une cérémonie de clôture sera organisée à la fin de l'année scolaire.



De gauche à droite au premier plan : Maxence DE RUGY, créateur du Passeport du Civisme aux côtés de Catherine SORIA, adjointe en charge du dossier, Marie-Catherine LEHUÉDÉ, maire, et de certains ambassadeurs.



VOTRE CONTACT

Eric Moulié

CINQUIÈME ADJOINT

Reçoit sans rendez-vous **tous les jeudis de 14h à 17h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25).

Vous pouvez également lui envoyer un mail à : **eric.moulie@mairie-batzsurmer.fr**

RETOUR SUR

l'opération de déminage de la baie du Manérick

Au début du mois de septembre 2021, plusieurs engins explosifs ont été découverts sous le sable de la baie du Manérick à Batz-sur-Mer. Le groupe des plongeurs-démineurs de l'Atlantique (Marine nationale) est intervenu et a neutralisé ces engins explosifs (obus de 90 mm et munitions de 20 mm). La baie du Manérick ainsi que le sentier côtier longeant ce secteur ont immédiatement été interdits au public par arrêté municipal. Fin septembre, les experts NEDEX (Neutralisation, Enlèvement et Destruction des Explosifs) de la Préfecture maritime de l'Atlantique sont intervenus sur site avec un magnétomètre afin de détecter sous le sable et dans les rochers d'éventuelles « anomalies magnétiques ». L'analyse des données recueillies a permis d'identifier une vingtaine d'anomalies.



© CECLANT NEDEX

UNE OPÉRATION DE SÉCURISATION DE GRANDE ENVERGURE...



© CECLANT NEDEX

Du 18 au 20 octobre 2021 le NEDEX est à nouveau intervenu pour vérifier l'ensemble des anomalies magnétiques. Ces fouilles ont permis de découvrir 700 petits obus de 20 mm et 1 obus de 105 mm. L'ensemble a été détruit par explosion sur site. Il semblerait que ces munitions proviennent d'un ancien dépôt situé à proximité qui servait à alimenter une batterie anti-aérienne de la Seconde Guerre Mondiale. Cette opération a nécessité l'évacuation sur deux journées de 11 habitations, et la commune a pris en charge une riveraine âgée. Le site a été rouvert à l'issue de l'opération.

UNE CÔTE MARQUÉE PAR LA SECONDE GUERRE MONDIALE...

Comme l'indique Éric MOULIÉ, « *notre côte est marquée par l'histoire du mur de l'Atlantique mis en place par les Allemands. Il est donc possible que d'autres munitions subsistent et qu'elles soient découvertes au gré des marées et des mouvements de sable engendrés. En tant que telles, elles ne représentent pas de danger immédiat, sauf à les manipuler ou à les mettre au contact du feu. Selon les préconisations des démineurs, la commune a donc interdit la détection de métaux sur toute la côte à l'exception des plages Valentin et de la Gouelle et du port Saint-Michel (sur autorisation préalable à effectuer auprès de la Police Municipale ndlr). Avec le même objectif de sécurité publique, les feux de camp sont strictement interdits sur l'ensemble de la côte (baies, criques, côte sauvage, plages...).* La signalétique en ce sens a été renforcée par les services municipaux ».

À SAVOIR

en cas de découverte de munitions, il faut immédiatement prévenir la Gendarmerie ou la mairie. Toute manipulation ou fouille complémentaire sont évidemment à proscrire !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

de nouveaux aménagements pour réduire la vitesse

Le respect des limitations de vitesse est l'affaire de tous... pour la sécurité de tous ! Afin de continuer à améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers de la route et des riverains, la commune a mis en place en automne :

- Deux zones limitées à 30 km/h à chaque entrée de la route du Manérick, côté Kermoisan et côté océan, sur plusieurs centaines de mètres. Des contrôles radars seront opérés régulièrement.
- Deux plateaux surélevés avant et après le virage en « S » de la rue de Kerlan.



YOGA

Focus sur une activité en plein essor

« Discipline visant, par la méditation, l'ascèse et les exercices corporels, à réaliser l'unification de l'être humain dans ses aspects physique, psychique et spirituel », la pratique du Yoga a connu un engouement très important ces dernières années. Deux associations vous proposent de le pratiquer à Batz-sur-Mer.

YOGA BATZ-SUR-MER

Créé en 1983 à Batz-sur-Mer, l'association a pour but de pratiquer le yoga et de faire découvrir ses bienfaits sur la santé physique et mentale, avec un travail approfondi sur la gestion du stress. Les cours sont animés par Valérie LAILLÉ, professeure diplômée de la Fédération Française de Hatha Yoga depuis 2009, proposant l'enseignement de Shri Mahesh.

Tous les mardis de 18h15 à 20h15, espace Jean FRÉOUR

À noter : l'association proposera une journée Yoga à Batz-sur-Mer le **dimanche 16 janvier 2022**. Cette journée sera animée par GURUJI, professeur indien de Hatha Yoga autour de deux séances de yoga, de deux séances de méditation, d'un repas indien et de temps d'échanges sur la philosophie du yoga.

Renseignements Gilles PELON / yogabatz.asso@gmail.com



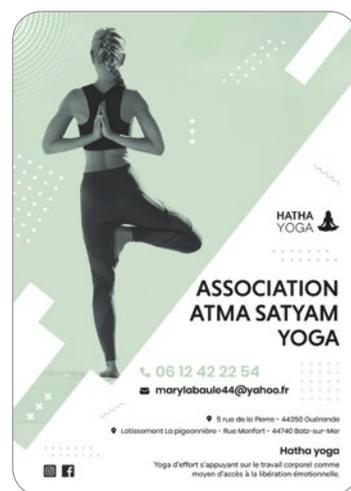
ATMA SATYAM YOGA

Cette nouvelle association de yoga propose des cours de Hatha Yoga, yoga de l'effort, qui est une pratique dynamique, chaque fois différente, s'articulant autour des asanas (postures), des pranayamas (respirations), et de méditations. Les séances sont animées par Marie ROBIN, certifiée par la Fédération Francophone de Yoga (FFY). Le mantra : garder le corps en santé, trouver l'équilibre et l'alignement, pour atteindre une paix de l'esprit.

Tous les jeudis de 9h à 10h30 et de 19h30 à 21h, salle de La Pigeonnière.

À noter : l'association proposera un stage le **dimanche 9 janvier 2022** de 9h30 à 12h en collaboration avec Manuel MAHÉ sonothérapeute. Pratique de Yoga detoxifiante pour nettoyer le corps et le mental après les fêtes de Noël, suivi d'un shavasana sonore très relaxant et régénérant (35€, places limitées sur réservation).

Renseignements Marie ROBIN / marylabaule44@yahoo.fr / www.facebook.com/MarieRobin44



LA SALLE DES SPORTS

à nouveau disponible



Après plusieurs mois de travaux sur la partie vestiaires et sur le parking, la salle des sports est à nouveau ouverte aux associations depuis début octobre. Cela constituait une première étape, car, construite en 1982, la salle des sports en elle-même est en mauvais état et ne correspond plus aux attentes des usagers. Aussi, la municipalité a lancé une réflexion pour sa rénovation (sauf partie vestiaires qui vient d'être refaite), voire son extension, avec l'objectif de pouvoir accueillir l'ensemble des pratiques sportives sur site. Des travaux d'envergure seront donc programmés dans les années à venir.



OFFICE DE TOURISME

les projets pour l'année 2022



L'Office de tourisme est un acteur majeur de l'attractivité de la commune de Batz-sur-Mer. Les usages des visiteurs et des vacanciers évoluent continuellement et la structure doit sans cesse se renouveler. Typhen NICOLAS, directrice de l'Office de tourisme, nous présente les pistes de travail et nouveautés pour l'année 2022.

1/ DÉMATÉRIALISATION DE LA PROCÉDURE DE LOCATION DES TROIS COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX

Le système actuel, avec retrait des clés à l'OT et chèque de caution, est clairement obsolète, tant pour les usagers que pour le personnel de l'Office. Nous allons donc mettre en place un système de réservation via une application smartphone, qui permettra de payer la réservation en ligne et d'accéder aux courts via un code. Bien entendu, les personnes souhaitant réserver directement à l'Office pourront continuer à le faire.



2/ CRÉATION D'UNE E-BOUTIQUE

Les produits logotypés Batz-sur-Mer ont rencontré un énorme succès en 2021, avec un chiffre d'affaires multiplié par 4 ! La demande est forte pour que nous puissions vendre en ligne et expédier ces produits et nous allons essayer de la satisfaire.

3/ MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF EXTÉRIEUR DE MISE À DISPOSITION DE DOCUMENTATION PAPIER

Cela peut paraître anecdotique, mais nous souhaitons que nos visiteurs puissent avoir accès à de la documentation papier en dehors des 305 jours d'ouverture de l'Office. Le site internet de l'Office est performant et exhaustif, mais tout le monde n'est pas à l'aise avec l'informatique ! Cet hiver, nous avons donc installé des présentoirs à l'extérieur de l'Office. Cela a été un succès immédiat !



4/ MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE RECHARGE DE SMARTPHONES

Dans le même ordre d'idée, nous allons étudier l'installation d'un dispositif sécurisé et accessible 24h/24, permettant de recharger son téléphone ou autre objet nécessitant une recharge électrique à l'Office de tourisme, en plus de l'accès gratuit au WIFI qui est en place depuis une dizaine d'années déjà.

5/ NUMÉRISATION DU CIRCUIT D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE EXISTANT

À l'ère du numérique, nous nous engageons à offrir à nos visiteurs une expérience enrichie du circuit d'interprétation existant : les visiteurs pourront suivre le parcours via leur smartphone avec un contenu embelli et animé. Une expérience ludique pour petits et grands !



6/ DEUX GUIDES PAPIERS DISTINCTS

Dans le but d'améliorer la visibilité de chacun de nos partenaires et dans le même temps d'adapter nos supports aux pratiques des visiteurs, nous avons repensé l'organisation des contenus de nos supports papiers. Concrètement, cela se traduit par la création d'un nouveau guide : le guide hébergement. Désormais, les hébergements seront présentés dans un guide dédié. Ainsi, les futurs visiteurs qui cherchent un hébergement pourront recevoir par voie postale ce guide (plusieurs centaines de guides sont postés en avant-saison !).

Un format et un contenu type « guide pratique » pour préparer ses vacances : informations pratiques et de localisation, coordonnées de l'OT, des visuels qui donnent envie de venir passer ses vacances à Batz-sur-Mer, des idées de sorties, les temps forts...

Les visiteurs déjà sur place n'ayant généralement plus besoin de trouver un logement pourront quant à eux continuer d'utiliser le guide touristique.

SAISON CULTURELLE 2021

une belle année festive et culturelle malgré la Covid



Cette année culturelle fut encore une fois perturbée ! En plus des reports et des annulations, il a fallu composer avec les salles fermées, les jauges limitées, la mise en place de réservations obligatoires, le public assis, masqué, l'absence de restauration/boisson et, depuis le 21

juillet, le pass sanitaire. Mais, malgré ces contraintes fortes, les équipes municipales sont restées optimistes et déterminées et ont œuvré pour vous offrir, dès le 29 mai - première commune du territoire à redémarrer - une offre de spectacles variés et tout public, et toujours gratuits.

Il a fallu aussi être inventif. On ne peut occuper les salles pour faire des expositions ? Qu'à cela ne tienne, on exposera des formats géants sur les façades ! L'exposition de collages sur les costumes paludiers a touché une audience sans précédent : ce sont des centaines de milliers de visiteurs, vacanciers, touristes et habitants qui ont pu apprécier nos costumes locaux, complètement revisités par la fédération KENLEUR.

La commune n'a pas à rougir de sa saison 2021. En effet elle a même augmenté son nombre de spectacles annuels, en les concentrant sur la période de mai à décembre.



© Jean-Luc MOREAU

C'est au total **3 500 spectateurs** qui ont assisté à :

- 2 soirées contes
- 10 concerts
- 5 spectacles jeune public
- 1 pièce de théâtre
- 7 représentations théâtrales en déambulations
- 5 expositions à la médiathèque et 1 à la Salle des Fêtes
- 1 grande expo de plein air

Nouveauté également de l'année, la commune est devenue partenaire pour la 32^{ème} édition du festival CELTOMANIA, festival de la culture celtique et bretonne qui se tient dans 26 communes de Loire Atlantique.

Les équipes préparent désormais la programmation culturelle et festive de 2022, en espérant, comme vous, un retour à la normale.

DEUX HASHTAGS D'OR

pour la communication de Batz-sur-Mer !

La campagne estivale « vous offrir un bel été » lancée par la commune en plein milieu de l'été, et qui a fait le buzz sur les réseaux sociaux, a reçu deux Hashtags d'or, catégories bonne humeur et prix public, décernés par l'Observatoire Socialmedia des Territoires lors des rencontres nationales de la communication numérique organisées par Cap'Com à Paris.

Une belle récompense du milieu de la communication publique pour cette campagne empreinte d'humour et d'autodérision qui valorise le travail des saisonniers et sensibilise à la sécurité sur les plages.

Sur cette photo,
deux personnes assurent VOTRE SÉCURITÉ chaque jour sur les plages...
la 3^{ème} est en charge de la communication.



Comme Guillaume, Frédéric et Maxime,
les agents municipaux et les saisonniers font leur maximum pour vous offrir un bel été !

2022

année électorale

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 (1^{er} tour) et 24 avril (2nd tour) 2022. Les élections législatives suivront les dimanches 12 (1^{er} tour) et 19 juin (2nd tour) 2022.

Le site internet www.service-public.fr vous permet de vérifier en ligne votre situation électorale. Une nouvelle carte d'électeurs sera envoyée avant les élections à tous les électeurs.

QUI ÉLIRA-T-ON ?

Le président de la République, puis les députés siégeant à l'Assemblée Nationale, seront élus pour une durée de 5 ans.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (si les formalités de recensement ont été accomplies dans les délais). En dehors de cette situation, si vous n'avez jamais été inscrit sur la liste électorale à Batz-sur-Mer, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire avant le 4 mars 2022 en mairie de Batz-sur-Mer (sauf situations exceptionnelles). Si vous avez déménagé récemment, y compris sur la commune, pensez à signaler votre nouvelle adresse avant le 4 mars 2022 en mairie.

VOUS ÊTES ABSENT MAIS VOUS SOUHAITEZ VOTER ?

Les procurations sont à établir le plus tôt possible, en raison des délais postaux, auprès d'une Gendarmerie ou d'un Commissariat de Police. Il est également possible d'effectuer simplement cette procédure sur www.maprocuration.gouv.fr

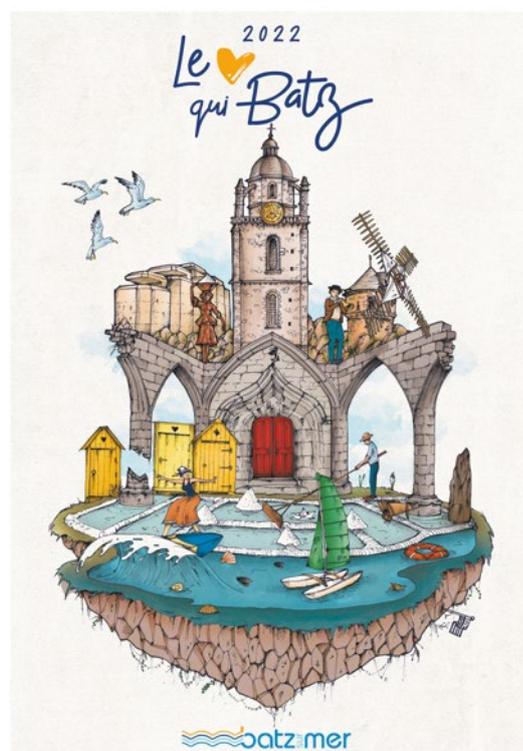
Nouveauté 2022 : un électeur pourra donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.



« LE ♥ QUI BATZ », NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE 2022

Après le succès de l'identité visuelle 2021 du port Saint-Michel et du gimmick « Batz Batz Cool », le service communication et promotion du territoire a initié une nouvelle identité visuelle pour 2022, autour des principaux monuments et symboles qui fondent la notoriété de notre Petite Cité de Caractère® Batz-sur-Mer. Le travail a été confié à Geoffrey BERNIOLLE, illustrateur bien connu sur la région nantaise, qui a imaginé ce monde flottant autour d'un nouveau gimmick : « le ♥ qui Batz ».

L'info en + des affiches à l'image de cette identité visuelle sont commercialisées à l'Office de tourisme.



CHRISTELLE GIRARD

nouvelle Directrice Générale des Services

À la suite du départ de Béatrice CHASLE pour mutation sur l'île d'Yeu, Christelle GIRARD a été recrutée en tant que Directrice Générale des Services. Dotée d'une formation en droit public, cette fonctionnaire territoriale expérimentée a occupé différents postes de direction générale au sein de communes du Maine-et-Loire et du Morbihan. Elle accompagnera les élus dans la mise en œuvre de leurs actions et projets et pilotera l'ensemble des services municipaux.



BATZ EN BULLES

l'édition #2 a débuté



Ce prix amateur a pour ambition de faire découvrir, aux enfants comme aux adultes, une sélection de bandes-dessinées dans différentes tranches d'âge. Les participants auront jusqu'à fin mai 2022 pour lire les 5 BD de la sélection et élire leur coup de cœur ! Inscrivez-vous dès maintenant pour participer, c'est gratuit !

LE 9^{ÈME} ART À L'HONNEUR

Ce prix ne s'adresse pas qu'aux amateurs de bandes-dessinées déjà conquis, mais il permettra aussi de faire découvrir ce genre aux néophytes ou de donner l'envie de revenir à la BD, parfois délaissée à la sortie de l'enfance. Pour les habitués des romans traditionnels cela sera l'occasion de découvrir une autre forme de lecture, où se mêlent dialogues, couleurs et traits de crayon pour faire passer toutes une palette d'émotions.

EN PARTENARIAT AVEC LES DEUX ÉCOLES DE LA COMMUNE

Une sélection de quatre bandes dessinées a été faite pour chaque classe (CE1-CE2 et CM1-CM2) afin d'adapter les lectures aux différents niveaux. Les BD seront dévoilées aux élèves pendant les accueils de classe réalisés à la médiathèque.

SÉLECTIONS

Ce concours permettra de récompenser un ouvrage par tranche d'âge : Pré-ado : 8-14 ans / Ado : 14-18 ans / Adultes : 18 ans et plus / Scolaires. Les sélections sont à découvrir sur le portail de la médiathèque www.mediathèque.batzsurmer.fr

Modalités pratiques

Inscription auprès de la médiathèque.

Clôture des votes : samedi 28 mai 2022.

Médiathèque municipale - 11 rue de la Plage

Tél. 02 40 23 89 51 / mediathèque@mairie-batzsurmer.fr

www.mediathèque.batzsurmer.fr



État-civil



NAISSANCES

- Énéo DELHOMMEAU FREON né le 18 juillet 2021
- Nahya PICAUD née le 28 juillet 2021
- Armand ALLIN né le 1^{er} septembre 2021
- Even MOIZAN LEBEAU né le 22 octobre 2021
- Line LAVAUD née le 26 octobre 2021

MARIAGES

- Philippe MARIOTTI et Katherine LE BLANC le 19 juin 2021
- Jean-François LAIRIE et Lauren CLOUARD le 2 septembre 2021
- Julien BONY et Jean-Baptiste COQUINOT le 4 septembre 2021
- Antoine FELDER et Mathilde ZOGRAPHOS le 4 septembre 2021
- Clément BOURGAIN et Marie MILLE le 18 septembre 2021
- Aurélien PETITEAU et Juliette CHARDONNEAU le 16 octobre 2021
- Jérôme CARO et Laëtitia PIRAULT le 16 octobre 2021

DÉCÈS

- Michel CANCEL décédé le 5 juillet 2021
- Gérard PICAUD décédé le 11 juillet 2021
- Bruno SOCHARD décédé le 12 juillet 2021
- Andrée BLANCHET veuve ALLANIC décédée le 18 juillet 2021
- Annie LÉRIN épouse CHARON décédée le 19 juillet 2021
- Catherine BOISSELEAU épouse DESOUBRIES décédée le 2 août 2021
- Mireille LECLERCQ veuve GALTIER décédée le 3 août 2021
- Maurice GUILLOU décédé le 7 août 2021
- Célestine TEURNIER veuve HARREAU décédée le 16 août 2021
- Didier POLTI décédé le 1^{er} septembre 2021
- Charles PICHON décédé le 8 septembre 2021
- Anna RIO veuve BURGAUD décédée le 14 septembre 2021
- Nathalie RUDZIK décédée le 20 septembre 2021
- Andrée LAUNAY veuve VINET décédée le 29 septembre 2021
- Geneviève VERGER veuve THOMAS décédée le 1^{er} octobre 2021
- Claude FOULET épouse BERTHON décédée le 3 octobre 2021
- Anne MESSAGER veuve LE ROUZIC décédée le 11 novembre 2021
- Josette SIGNOR décédée le 15 novembre 2021
- Germaine PICHON veuve IBOS décédée le 28 novembre 2021
- Patrick LOREAU décédé le 30 novembre 2021

APPEL À BÉNÉVOLES

GOÛTERS LECTURE

AIDE AUX DEVOIRS

ACCOMPAGNEMENT
DES ENFANTS
2 X PAR SEMAINE
NIVEAU CP
AU CM2



Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ou avoir des renseignements ?
CONTACTEZ :

- **Hélène BASLÉ**, directrice du service Enfance Jeunesse, au 02.40.23.78.34
ou helene.basle@mairie-batzsurmer.fr
- ou **Catherine SORIA**, adjointe Enfance, Jeunesse et Affaires scolaires
catherine.soria@mairie-batzsurmer.fr